

En Hauts-de-France, l'agriculture biologique fait décoller l'emploi

En Hauts-de-France, l'agriculture biologique poursuit son essor et voit le nombre de producteurs qui font le choix de la conversion croître significativement depuis 5 ans. Aujourd'hui, la région comptabilise plus de 1000 fermes bio, générant près de 6000 emplois directs, soit plus de 6% de l'emploi agricole régional. Une filière qui laisse augurer de belles perspectives pour l'économie régionale. Comme chaque année, le mois de mai correspond au démarrage du pic d'activité dans les fermes bio : autant d'opportunités pour rejoindre les producteurs bio, d'autant plus cette année dans un contexte de chômage partiel et de quête de sens dans le travail des Français.

Une filière bio dynamique, pourvoyeuse d'emplois durables et non délocalisables

Avec une croissance à deux chiffres ces dernières années (+15% entre 2017 et 2018), les Hauts-de-France font partie des régions où la progression des producteurs engagés en bio est la plus importante. Les fermes biologiques emploient en moyenne 2,41 UTA (Unité de Travail Annuel) au lieu de 1,52 UTA en conventionnel (*source Agence bio*) : en région, on dénombre **1 emploi direct pour 8,2 Ha en bio, contre 1 emploi direct pour 22 Ha pour le reste de l'agriculture régionale** (*source Bio en HDF*).

Les emplois créés en agriculture biologique répondent principalement à un besoin en main-d'œuvre saisonnière, plus particulièrement sur des postes d'ouvriers polyvalents : désherbage, récolte, paillage... Pour autant, le **besoin en main-d'œuvre permanente chez les producteurs bio est réel. 69% des producteurs bio embauchent des saisonniers, 59% embauchent en CDI et 27% en contrats temporaires (CDD, intérim).**

Dans une majorité des cas, en région, les embauches saisonnières s'effectuent entre mars et octobre, avec **un pic de besoin entre mai et juillet**. Dès le mois de mai, les besoins en main-d'œuvre augmentent crescendo : désherbage manuel en légume de plein champ, travaux diversifiés, récoltes et préparation des commandes en vente directe chez les maraîchers, récoltes en arboriculture...

L'agriculture biologique : un contexte favorable qui suscite des vocations

Si la dynamique de la filière bio est forte, elle n'est pas encore à la hauteur : les consommateurs plébiscitent en effet toujours plus les produits certifiés, laissant deviner une marge de progression importante pour répondre à la demande, sur le long terme. A noter que cet engouement a été d'autant plus marqué durant la période de confinement, avec **une augmentation des ventes de produits bio de plus de 20% en région Hauts-de-France** (*selon une étude du cabinet Nielsen*).

Des opportunités qui se dessinent et un contexte de mouvement de fond pour « un retour à la terre » chez les citoyens en recherche de sens dans leur métier : les projets de reconversion professionnelle en agriculture biologique sont croissants. Certains franchissent le pas de l'installation : **21% des installations en région se font en dehors du cadre familial** (*source PAIT*). Pour d'autres, il s'agit de tester un emploi de salarié polyvalent en AB.

L'association Bio en Hauts-de-France est soutenue dans le cadre du Plan Bio régional :

Parallèlement, pour accompagner cet engouement et cette dynamique globale, **quelques formations « sur-mesure » existent en région**, permettant d'apporter les connaissances et compétences spécifiques à l'agriculture biologique, bénéficiant aussi bien à la main-d'œuvre régionale qu'aux porteurs de projet à l'installation en bio : Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole (BPREA), certificat de spécialisation ou licence professionnelle. Partenaire de ces établissements, Bio en Hauts-de-France, signataire d'une convention avec la DRAAF, **anime déjà plus de 300 heures de formations initiales par an sur l'agriculture biologique.**

Des solutions au service du recrutement en agriculture biologique

Généralement, les agriculteurs recrutent par le bouche-à-oreille et les relations professionnelles. Des solutions d'accompagnement au recrutement existent également :

- **Le Groupement d'Employeurs (GE), une solution efficace pour les entreprises comme pour les salariés :** le GE a pour vocation la mise à disposition des salariés agricoles qualifiés sur les fermes adhérentes, dans le cadre d'un besoin en complément de main-d'œuvre. L'intérêt est de pérenniser les emplois agricoles grâce à la complémentarité des besoins des producteurs.
- **Le Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification (GEIQ) :** il fonctionne sur le même principe qu'un GE, c'est-à-dire la mise à disposition des salariés sur les fermes adhérentes ayant des besoins. Mais, contrairement aux Groupements d'Employeurs classiques, les GEIQ embauchent des personnes n'ayant pas nécessairement de bagage agricole et souhaitant se former, tout en ayant un statut de salarié.
- **La plateforme « Mobilisation emploi » initiée dans le contexte Covid 19 :** Pôle emploi a mis en place une plateforme officielle (mobilisationemploi.gouv.fr) dédiée aux secteurs d'activité et entreprises jugés prioritaires, développée en partenariat avec la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique. Les producteurs et productrices bio peuvent y déposer leurs offres d'emploi. Pôle Emploi propose un accompagnement pour faciliter le recrutement.

Activité agricole et COVID 19 : Les ministères du Travail et de l'Agriculture ont publié un kit de lutte contre le Covid19 adapté à l'agriculture. Les producteurs sont soucieux de proposer des conditions de travail conformes avec le respect des règles sanitaires. Pour rappel, il est conseillé pour les personnes à risque de rester chez soi.

A télécharger :

- [Témoignages de producteurs bio et salariés](#)
- [Cahier de l'ORAB « L'emploi en AB : état des lieux et perspectives de développement »](#)
- [Chronologie des principales tâches et pics d'activité](#) en agriculture biologique
- [Coordonnées des structures de l'emploi partagé](#)

Contacts presse :

- Raphaëlle Delporte - 07 87 32 36 27 : Chargée de projets Emploi et Alimentation
- Tessa Durand – 06 03 67 21 73 : Responsable communication

L'association Bio en Hauts-de-France est soutenue dans le cadre du Plan Bio régional :

